

**A quoi sert le contrat ?** Il s'agit d'un contrat collectif d'assurance couvrant : de manière obligatoire la responsabilité civile et la défense pénale des assurés de manière facultative les accidents corporels (individuelle accident) et l'assistance

**Où ?** Ce contrat produit ses effets dans le monde entier.

**Pour quelles activités ?** La pratique et l'enseignement du Handball et de ses activités dérivées, connexes et complémentaires dans le cadre fédéral, les réunions, assemblées, les manifestations culturelles, récréatives, l'administration des structures etc., ainsi que les déplacements relatifs à ces activités.

**Pour qui ?** Les associations sportives affiliées et sociétés sportives, comités, ligues et fédération et tous les licenciés de la FFHB (sous réserve des garanties spécifiques à chaque catégorie)

## MONTANT DES GARANTIES

### 1 / RESPONSABILITE CIVILE (obligatoire)

	Montants	Franchises
<b>Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non</b>	15 000 000 € par sinistre	Néant
<b>dont dommages matériels et immatériels consécutifs</b>	10 000 000 € par sinistre	Néant
<b>dont dommages immatériels non consécutifs</b>	2 000 000 € par an d'assurance	1 500 € par sinistre
<b>dont atteintes à l'environnement</b>	1 500 000 € par an d'assurance	750 €
<b>Protection juridique (recours et défense)</b>	30 500 €	Néant

#### TARIFS ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

0,80 € TTC : licence + 16 ans, licence corporative, licence loisir + 16 ans.

0,30 € TTC : licence 9 à 16 ans, licences dirigeant, licence avenir

0,05 € TTC : licence - 9 ans, licence événementielle (prise en charge FFHB)

### 2 / AUTRES GARANTIES (facultatives)

#### 2.1 / ASSISTANCE VOYAGES EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE (franchise 50 km, durée maxi : 1 mois)

- 1) Frais de transport : Frais réels
- 2) Soins médicaux à l'étranger : 10 000 €
- 3) Rapatriement ou transport sanitaire : Frais réels
- 4) Retour prématuré : Frais réels
- 5) Transport et rapatriement du corps : Frais réels
- 6) Retour des autres personnes : Frais réels
- 7) Transport d'un membre de la famille : Frais réels - Frais d'hôtel 31 €/jour (maximum 10 jours)
- 8) Caution pénale : 7 490 €

#### RENSEIGNEMENTS :

##### MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

14, Boulevard Marie et Alexandre Oyon

72030 Le Mans Cedex 9

Tél : 02 43 41 73 95 (suivi contrat) et 03 88 11 70 08 ou 70 21 (suivi accident)

Déclarations de sinistre, Compléments d'informations... : Consulter [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org)

#### ASSISTANCE :

##### MMA ASSISTANCE

Tél : 01 40 25 59 59

N° Protocole 582 469

### 2.2 / ACCIDENTS CORPORELS

	Garanties de base	Option 1	Option 2	Franchises
<b>Décès</b>	< 16 ans : 7 500 € ≥ 16 ans : 15 000 €	< 16 ans : 7 500 € ≥ 16 ans : 30 000 €	< 16 ans : 7 500 € ≥ 16 ans : 45 000 €	Néant
<b>Invalité permanente (IPP selon %)</b>	60 000 €	120 000 €	180 000 €	IPP ≥ 5%
<b>Frais de traitement/ pharmaceutiques/ chirurgicaux/médicaux</b>	200% du tarif conventionnel de la sécurité sociale sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance	200% du tarif conventionnel de la sécurité sociale sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance	300% du tarif conventionnel de la sécurité sociale sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance	Néant
<b>Hospitalisation</b>	Prise en charge intégrale du forfait hospitalier			Néant
<b>Soins dentaires et prothèses</b>	300 € par dent * maxi 5 dents	300 € par dent * maxi 5 dents	450 € par dent * maxi 5 dents	Néant
<b>Bris de lunettes Prothèse auditive</b>	250 € * 500 € *	400 € * 1 000 € *	600 € * 1 500 € *	Néant
<b>Frais de rattrapage scolaire</b>	30 € par licencié et par jour avec un maximum de 365 jours			5 jours
<b>Frais de redoublement / reconversion</b>	3 000 €			Néant
<b>Indemnités journalières</b>	NEANT	30 € par jour avec un maximum de 365 jours (perte de salaire justifiée)	60 € par jour avec un maximum de 365 jours (perte de salaire justifiée)	Néant
<b>TARIFS du 01/07/12 au 30/06/13</b>	3,05 € TTC : licence + 16 ans, licence corporative, licence loisir + 16 ans. 1,15 € TTC : licence 9 à 16 ans, licences dirigeant, licence avenir 0,15 € TTC : licence - 9 ans, licence événementielle (prise en charge FFHB)	40 €/TTC/An	80 €/TTC/An	

\* après intervention sécurité sociale et mutuelles